

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Diplôme d'État – Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique

05 49 37 78 40

eje@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA Sanitaire et Social Poitou-Charentes

06 44 38 51 31

contact@cfass.fr

Admissions

05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Cette formation est organisée en partenariat avec l'Université de Poitiers et permet une reconnaissance du grade de licence.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap :

Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INFORMATIONS

www.irts-poitou-charentes.fr

Professionnel de la petite enfance, l'Éducateur ou Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) se définit par cinq dimensions principales :

- Instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social
- Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille
- Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle
- Elaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires
- Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance

Le métier d'EJE connaît une évolution constante qui lui permet de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur famille en s'inscrivant dans le cadre d'une dynamique d'équipe pluridisciplinaire et dans les champs professionnels que sont le travail social et la petite enfance.

Les aptitudes relationnelles

- Pédagogie
- Sens de l'observation
- Travail en équipe
- Force de proposition
- Qualité d'écriture

Lieux d'exercices

Le métier d'éducateur de jeunes enfants s'exerce dans des structures d'accueil dites classiques telles que les multi-accueils, les relais petite enfance, les lieux d'accueil enfants-parents, les micro-crèches, les crèches familiales, et dans des structures dites spécialisées telles que les services pédiatrie des hôpitaux, les pouponnières, les CAMSP, les services de pédopsychiatrie, les SESSAD, les IME, la PMI, les MECS...

Possibilités d'évolution de carrière

L'éducateur de jeunes enfants peut prendre la responsabilité d'une structure d'accueil classique (décret du 31 août 2021).

Depuis la réforme du diplôme du 22/08/18, l'Éducateur de Jeunes Enfants peut prétendre à accéder à un master après l'obtention de son Diplôme d'État ou poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, CAFERUIS ;
- Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale, DEIS ;
- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale, CAFDES.

La formation

Durée de la formation

3442 h sur 3 ans

- **1505 h** de formation théorique
- **1925 h** de formation pratique (55 semaines de stage)
- **12 h** d'accompagnement individualisé

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Diplôme d'État – Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

Bloc de compétences 1 : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille (504 h)

- Epreuve sur table individuelle : écrit législation petite enfance
- Note réflexive sur l'importance de la créativité dans la pédagogie en lien avec le métier d'EJE
- Epreuve sur table individuelle : Ecrit de psychopédagogie
- Travail de recherche collectif : La marionnette, une médiation pour favoriser le développement de l'enfant. Ecriture d'un article scientifique
- Dossier (10 pages) sur l'analyse d'une situation parent/enfant : Note écrite et orale
- Epreuve conclusive (pas compensable)

Bloc de compétences 2 : Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant (504 h)

- Exposé oral collectif sur un dossier thématique (5 pages) en lien avec le handicap - Note écrite et orale
- Oral collectif présentant la mise en œuvre et l'analyse des ateliers activités sonores
- Ecrit d'observation enfant et parent/enfant (observations, questionnements, pistes d'analyse)
- Epreuve sur table : Rédaction d'une IP
- Dossier (10 pages) sur la conception et la mise en œuvre d'un projet d'expression
- Note réflexive sur le positionnement professionnel et éthique (3 à 5 pages)

Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 h)

- Epreuve sur table individuelle : connaissances de droit et réflexion/dissertation
- Dossier collectif : Synthèse de dossier thématique sur une « inégalité »
- Epreuve sur table individuelle : connaissances sur les inégalités territoriales et réflexion/dissertation sur le partenariat
- Diagnostic Social de Territoire : Dossier collectif (10 pages)
- Diagnostic social de territoire : Présentation orale. Oral collectif, note individuelle
- Réflexion sur les enjeux de la transition écologique pour le travail social. Ecrit individuel (5 pages)

Bloc de compétences 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 h)

- Epreuve individuelle sur table : contrôle de connaissances (questions de connaissances et analyse de situation)
- Introduction du dossier travail d'équipe (DTE)

- Epreuve individuelle sur table : courrier de transmission, réponse au juge en lien avec une situation.
- Création d'un outil de communication à un public cible : oral
- Analyse d'une situation de travail d'équipe
- Dossier travail d'équipe (8 à 10 pages) : Note écrite et oral

Contrôle continu et épreuve conclusive

Chaque bloc doit être validé (note moyenne d'au moins 10/20) pour l'obtention du DE.

Approche pédagogique

Formation basée sur l'alternance intégrative, une pédagogie de la responsabilisation et de l'engagement individuel et collectif, et une personnalisation des parcours.

Lieu de formation

La formation théorique est dispensée à Poitiers.

Les stages se font sur l'ensemble des départements suivants : Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente Maritime.

Tarifs (A consulter sur notre site internet)

Allègements et dispenses

Après étude du positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle, les candidats pourront faire une demande d'allègement ou de dispense de formation dans le cadre de l'arrêté du 6 octobre 2025.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Les candidats doivent soit

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au moins au niveau 4 du RNCP ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.

Dans tous les cas, les candidats devront candidater auprès de l'IRTS via le processus d'inscription suivant.

Pour les étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi (formation initiale)

1^{ère} étape : pré-inscription sur Parcoursup

Site : www.parcoursup.fr

2^{ème} étape : Épreuve orale d'admission

Durée : 20 à 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur.

Pour les salariés ou bénéficiaires d'un financement par un OPCO (formation continue)

1^{ère} étape : inscription sur notre site internet

Site : www.irts-nouvelle-aquitaine.org

2^{ème} étape : épreuve orale d'admission

Durée : 20 à 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur.

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr

